

# 1<sup>er</sup> mai : faire reculer la précarité du travail féminin

*Communiqué de presse – 30 avril 2012*

Le **Laboratoire de l'égalité** se réjouit que les organisations syndicales placent cette année encore l'égalité professionnelle au cœur de leurs revendications, tant la question de l'**égalité salariale** que la **lutte contre la précarité du travail des femmes**, à l'occasion des manifestations du **1<sup>er</sup> mai, journée de solidarité internationale du monde du travail**.

En matière d'égalité professionnelle, le constat est implacable :

- l'écart de rémunération brut entre les hommes et les femmes est de 27% ;
- le temps partiel est porté à plus de 80% par les femmes ;
- 22% des femmes sont des travailleurs pauvres contre 9% des hommes (revenus inférieurs au seuil de pauvreté) et les femmes sont deux fois plus souvent au SMIC que les hommes (20% contre 11%).

Conséquences de ces inégalités qui creusent l'écart entre la carrière des hommes et celle des femmes, le montant moyen de la retraite des femmes est inférieur de 38% à celui des hommes, et six bénéficiaires sur dix du minimum vieillesse sont des femmes.

Afin d'attirer l'attention des candidats à l'élection présidentielle et des futur-e-s élu-e-s de l'Assemblée nationale sur ces questions, le Laboratoire de l'égalité propose, dans son **Pacte pour l'égalité**, 20 mesures en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, parmi lesquelles :

- **mettre fin au travail à temps partiel subi ;**
- **appliquer le principe « à travail de valeur égale, salaire égal et carrière égale ».**

Le Laboratoire de l'égalité considère que ces mesures doivent être mise en œuvre dans le **respect du dialogue social** et dans le cadre de négociations collectives, tant au niveau interprofessionnel, qu'à celui des branches et des entreprises.

Tout le détail des propositions du Pacte pour l'égalité est consultable sur  
[www.laboratoiredelegalite.org](http://www.laboratoiredelegalite.org)

Contacts :

Olga Trostiansky, 06 77 02 71 26

Hélène Kloeckner, 07 86 80 22 87, [helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org](mailto:helene.kloeckner@laboratoiredelegalite.org)